



## BULLETIN D'INFORMATION

# LE DEVOIR

## DE LA CONFEDERATION SYNDICALE BURKINABE

Directeur de publication : Jean Mathias LILIOU  
Rédacteur en chef : Jean Baptiste OUEDRAOGO  
Comité de rédaction : Pascal KERE - Olivier Guy OUEDRAOGO – Alexis ZONGO  
N°001 - Mai 2009

### COMMÉMORATION DU PREMIER MAI 2009

#### MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL

**Camarades,**

Nous commémorons aujourd'hui, 1<sup>er</sup> Mai, et comme chaque année, le martyr historique de nos camarades ancêtres travailleurs qui nous ont permis de bénéficier de conditions de travail dignes de la nature humaine. En effet, depuis ce face à face héroïque et historique qui a refusé la domination sauvage de l'Homme par l'Homme, les travailleuses et les travailleurs du monde entier, dignes de ce nom, sont condamnés à garder le flambeau, à sauvegarder et à améliorer, d'une génération à l'autre, les acquis sociaux matériels et moraux des travailleuses et des travailleurs du Monde.

Cet héritage historique de lutte collective est aujourd'hui une mission universelle essentielle. Et le syndicalisme mondial est en devoir de l'assumer. C'est ainsi que la Solidarité Syndicale doit savoir répondre à la conspiration du capital financier international, qui ne cesse de changer de visage et de stratégie, afin de perpétuer sa logique de domination sauvage, d'exploitation de la force du travail et d'accumulation honteuse des richesses créées par le « Travail », entre les mains d'une minorité.

Notre combat contre les iniquités sociales est plus que jamais un devoir moral, surtout dans le présent contexte international où la crise financière est susceptible de dégénérer en crash économique généralisé. Notre économie nationale, à l'instar de celles de presque tous les pays africains, est caractérisée par un quasi précarité. Plus grave, la gouvernance politique et sociale dans notre pays ne présente pas suffisamment des vertus capables d'imposer une culture de sobriété institutionnelle et, surtout, à même de lutter, de manière soutenue, contre une fracture sociale qui pourrait être fatale à la survie d'un processus démocratique qui apprend encore à faire ses premiers pas.

Ce 1<sup>er</sup> Mai, que nous célébrons dans ce contexte particulièrement hypothétique, nous impose de prendre une résolution officielle, lucide et radicale pour :

- renforcer et sacraliser l'unité d'action syndicale ;
- mettre du cœur dans la gouvernance syndicale ;
- lutter contre les injustices sociales de tous genres ;
- dénoncer les dépenses publiques irraisonnable ;
- obtenir justice pour les travailleurs victimes de harcèlement et d'abus de pouvoir ;
- créer un contexte social, où les rapports de forces étant favorables au mouvement syndical, l'impunité, les crimes de sang et les crimes économiques seront totalement éradiqués ;
- promouvoir la santé, l'éducation, le travail décent et protection sociale pour tous.

Autrement, nous sommes tous responsables et imputables des déficiences politiques, économiques et sociales qui caractérisent le Burkina Faso aujourd'hui ! Le manque d'engagement responsable pour les causes collectives, l'indifférence criminelle, la mauvaise gouvernance syndicale, sont autant de syndromes qui hantent le monde du travail de nos jours.

Si chaque travailleuse, chaque travailleur, autant du secteur public, du privé structuré que de l'informel, ne se mobilise pour un sursaut collectif contre la « VIE IMPOSSIBLE », nous nous rendons nous-mêmes géniteurs et responsables de cette « république d'enfer » qui tisse sa toile dans notre pays.

Alors camarades ensemble debout contre la mauvaise gouvernance, et en avant pour un Burkina juste, équitable et maître de son avenir !

- Vive solidarité syndicale internationale !
- Vive le mouvement syndical burkinabé !
- Vive l'unité d'action !

***Joyeuse et Belle Fête du Travail !***

**Je vous remercie !**